

INITIATIVE DES INDICATEURS DE RENDEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ

Communiqué n° 3

Août 2010

Initiative des indicateurs de rendement du système de santé

L'initiative des indicateurs de rendement du système de santé, un projet dirigé par les RLISS, regroupe les partenaires du système de santé afin de les sensibiliser et d'aligner nos efforts collectifs en vue d'adopter une approche coordonnée, axée sur le système, pour identifier, développer et maintenir des indicateurs de rendement, et en faire rapport.

INTRODUCTION

Ce communiqué est le troisième d'une série qui sera distribuée aux partenaires du système de santé, dont les fournisseurs de services de santé, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, le Conseil ontarien de la qualité des services de santé, l'Institut canadien d'information sur la santé, l'Institute for Clinical Evaluative Sciences, Action Cancer Ontario, ainsi que les Réseaux locaux d'intégration des services de santé afin de les renseigner sur les progrès et les résultats du comité directeur sur les indicateurs du système de santé (CDISS).

CADRE D'INDICATEURS DES RLISS

Les membres du CDISS se sont réunis le 6 juillet 2010 pour mettre au point le cadre des indicateurs, confirmer le processus de développement des indicateurs, former un groupe de travail technique et ébaucher le plan d'engagement des fournisseurs de service de santé.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le premier domaine de concentration du CDISS consiste à recommander des indicateurs de rendement à inclure aux ententes de responsabilisation en matière de services de 2011-2013 avec les hôpitaux et les fournisseurs de services de santé. Le cadre des indicateurs de rendement des RLISS a été créé sous forme d'outil pour que les RLISS établissent des indicateurs à utiliser pour surveiller et gérer le rendement de leurs fournisseurs de services de santé et de l'ensemble du système de soins de santé. Le cadre permettra aux RLISS et aux fournisseurs de services de santé de travailler ensemble pour déterminer les indicateurs qui favorisent la réalisation des priorités provinciales et locales, en privilégiant les facteurs et les catalyseurs de prestation de services de soins de qualité (le long du continuum de soins) pour les résidents de l'Ontario. Le cadre tient compte des caractéristiques d'un

système de santé hautement performant définies par le Conseil ontarien de la qualité des services de santé, facilite le rôle de gestionnaires de systèmes des RLSS, confirme le rôle des fournisseurs de services de santé et braque le projecteur sur les domaines de concentration prioritaires désignés par les RLSS dans leurs plans de services de santé intégrés.

Un guide sur le cadre des indicateurs a été créé pour décrire le cadre de développement; définir la terminologie du cadre; et démontrer les concordances et l'harmonisation du cadre avec le Bilan du système de santé de l'Ontario. Le cadre d'indicateurs a été approuvé par le comité et fournira un outil simple et universel pour la surveillance et l'évaluation continues de l'amélioration du rendement du système de santé.

DÉVELOPPEMENT DES INDICATEURS

Les membres du comité se sont mis d'accord sur l'approche générale de mise à jour du portefeuille des indicateurs aux fins d'inclusion possible dans la nouvelle entente de responsabilisation en matière de services hospitaliers (ERS-H) et la nouvelle entente de responsabilisation en matière de services multisectoriels (ERS-M), qui entreront en vigueur le 1^{er} avril 2011. Un groupe de travail technique dirigé par les RLSS sur les indicateurs de rendement du système de santé, et réunissant des représentants de différents organismes d'expertise en indicateurs, a été mis sur pied et utilisera cette démarche pour repérer les indicateurs de rendement potentiels des nouvelles ententes. Le groupe de travail technique examinera les nouveaux indicateurs qui ont été développés, mais ne sont pas encore utilisés, pour mesurer le rendement en vertu des ententes de responsabilisation, aux fins d'inclusion possible.

L'objectif consiste à présenter au CDISS une liste définitive des indicateurs de rendement recommandés d'ici le début octobre 2010. Le CDISS travaillera avec les comités directeurs des ententes de responsabilisation en matière de services pour mettre en place les indicateurs de rendement des nouvelles ententes.

Équipe des indicateurs ERS-M du CSC

Avant la formation du CDISS, une équipe d'indicateurs de l'ERS-M du Centre de santé communautaire avait été mise sur pied pour effectuer le travail lié aux indicateurs de rendement associés à la nouvelle ERS-M. Le mandat de cette équipe tire à sa fin, mais son travail sera intégré dans ce nouveau processus aux fins de considération dans la nouvelle ERS-M.

COMMENT LES FOURNISSEURS DE SERVICE PARTICIPENT-ILS?

Les représentants du secteur hospitalier seront directement engagés aux niveaux stratégique et technique au cours des prochains mois. De plus, les RLSS feront intervenir les fournisseurs de services de santé à l'échelle locale pendant la phase de mise en œuvre de l'entente de responsabilisation. Des plans sont en cours pour inclure et consulter les fournisseurs et tirer parti de leur expertise, afin d'assurer un alignement rigoureux des indicateurs sur les rôles et responsabilités liés à notre quête collective d'améliorer le rendement du système de santé. Les réussites ne peuvent être démontrées que par des partenaires du système travaillant ensemble pour établir une approche coordonnée axée sur le système dans le but de déterminer, développer, maintenir et surveiller les indicateurs de rendement, et en faire rapport. Le prochain

communiqué du CDISS fournira plus de détails sur le plan d'engagement des fournisseurs de services de santé.

PROCHAINES ÉTAPES

Le CDISS continuera de faire avancer les tâches du plan de travail établi, notamment le maintien d'une étroite relation de travail avec le groupe de travail technique et les comités directeurs sur les ententes de responsabilisation en matière de services. De plus, des mesures précises pour obtenir la participation des fournisseurs de services de santé seront adoptées en août et maintenues pendant le processus de mise en œuvre de l'entente de responsabilisation en matière de services.

Les progrès de cette initiative seront décrits dans les prochains communiqués. Les communiqués seront diffusés à grande échelle sur les canaux de communication du Partenariat des RLISS.

Pour tout complément d'information, veuillez communiquer avec :

Mark Brintnell, président du conseil (mark.brintnell@lhins.on.ca)

Liane Fernandes, Partenariat des RLISS (liane.fernandes@lhins.on.ca)

Partenariat des RLISS

Le Partenariat des RLISS est un organisme consultatif provincial. Il mobilise les fournisseurs de services de santé, leurs associations et les RLISS en vue de résoudre les problèmes du système de santé liés au mandat des RLISS.